



Direct energie probleme de remboursement

Par **boubou93290**, le **14/03/2011** à **21:30**

bonjour, je suis cliente depuis peu chez direct énergie, j'ai eu des retards de paiements concernant les 1^{eres} factures j'ai envoyé des chèques mais ils ont suspendu le gaz. ils estimaient mes factures à 250 environ tout les 2 mois. la résiliation a eu lieu en février un indice au compteur de 10199. Sur ma facture du 4 nov 2010/ indice au 5/11/2010 10141 index estimé au 4/01/11 10597 cette facture a été réglée 258€. après une autre facture estimative le 4/01/11 index 10597 index estimé au 4/03/11 10965 me demandant de payer 214 €. la résiliation a eu lieu le 03/02/11 index 10199. facture de résiliation 400€ seulement ils déduisent l'autre facture de 214€ soit un avoir de 185€ alors que déjà j'ai payé et que je n'ai pas consommé tous les m2; je ne comprends pas la si je me trompe pas étant donné que j'ai payé déjà en sur estimation en nov avec un index de 10597 ils doivent simplement faire le calcul avec mon index de résiliation à 10199. soit un avoir de 400€. je ne sais pas quoi faire ils te disent que c'est normal que toute factures estimative est du même si elle n'est pas consommée. j'aimerais les attaquer en justice mais pas d'argent. merci de me répondre. boubou